



## ELECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS AUX COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES DU 4 DECEMBRE 2014



Dans le cadre d'une Direction fusionnée, que nous n'avions pas cautionnée, la CGT œuvre au quotidien pour que les droits et garanties des agents soient préservés et améliorés.

Dans le cadre de ces premières élections communes aux 3 Fonctions Publiques, la CGT a la volonté d'être au plus près de la réalité quotidienne de tous les agents.

Pour cela, les candidats de la CGT sont:

- ➔ des agents des deux ex-filières représentant les différents services de la DDFiP ;
- ➔ des élus sortants qui ont l'expérience des règles de gestion et de nouveaux candidats et jeunes militants motivés.

Les élu-e-s de la CGT s'attachent en permanence à conjuguer la défense individuelle et le respect des garanties collectives. Les revendications doivent

servir de support à la défense concrète des situations individuelles.

Ainsi, impossible d'aborder les mutations sans faire référence aux emplois, on ne peut traiter de l'évaluation notation sans évoquer les conditions d'exercice de l'activité professionnelle, on ne peut examiner les promotions sans aborder l'égalité des conditions de sélection et les moyens budgétaires affectés à celles-ci.

Nos élu-e-s ont le souci constant de défendre et d'améliorer les règles de gestion. Cela est particulièrement important dans cette période où elles sont fortement menacées.

Afin de se préparer au mieux à ces changements, les nouvelles et nouveaux élu-e-s CGT Finances Publiques seront formé-e-s afin d'exercer au mieux leur mandat pour les 4 prochaines années dans les CAPL mises en place en janvier 2015.

## ***POUR UNE DEFENSE ACTIVE DE VOS DROITS, VOTEZ CGT !***

La fusion des corps intervenue le 1er septembre 2011 conduit à des promotions unifiées pour l'ensemble des agents sur la base de nouvelles règles établies nationalement.

**Les tableaux d'avancement** de grade au sein des catégories C et B s'effectuent sur la base d'une liste nationale, principalement en fonction de l'ancienneté administrative. La CGT revendique :

- ➔ une carrière linéaire revalorisée avec un grade unique ;
- ➔ et dans l'immédiat le passage automatique au grade supérieur dans les conditions statutaires.

Nous regrettons fortement que les CAP locales ne soient plus systématiquement convoquées.

**Les promotions par liste d'aptitude** s'effectuent désormais sur une liste nationale unique. Bien que

la CGT privilégie d'autres voies, nous intervenons chaque fois en CAP pour défendre les agents dans le cadre imposé par l'administration. Nous revendiquons leurs remplacements par de réels examens professionnels sans limitation de place.

**Un nouveau dispositif d'évaluation / notation** a été instauré en 2013, application du décret fonction publique du 28 juillet 2010. Dans ce cadre, la CGT revendique le maintien d'une notation chiffrée de carrière, répondant à des critères objectifs pour apprécier la valeur professionnelle des agents et constituant une garantie contre l'arbitraire. Dans le cadre des CAP locales du Morbihan, vos élu-e-s CGT ont obtenu d'excellents résultats depuis 3 ans, permettant à de nombreux agents d'obtenir une majoration qui leur avait été refusée.

La CGT dénonce tout système d'évaluation / notation qui conduirait à l'instauration d'une part de rémunération au mérite.

**Pour les mutations**, le nouveau dispositif a été mis en place progressivement. Les règles devraient être unifiées pour tous les agents à partir de 2015.

Dans ce contexte, la CGT revendique des règles de mutations transparentes, équitables et fondées sur des critères objectifs et lisibles par les agents, quelle que soit leur filière d'origine. Le nouveau système, avec les RAN, créé beaucoup de rancœur et de déceptions, notamment pour les agents de la filière Gestion Publique. La situation de l'emploi à la DGFIP est aussi en cause. Avec plus d'emplois, le système serait beaucoup plus fluide et limiterait

les trop nombreux détachements ainsi que le nombre d'ALD.

**Le rôle des CAP locales doit être renforcé.** Lors des CAPL de mutations, cela implique la connaissance précise des vacances d'emplois avec les incidences du temps partiel. Les élu-e-s doivent obtenir des droits supplémentaires afin de pouvoir correctement effectuer leur travail de représentant-e-s du personnel.

**La CGT Finances Publiques du MORBIHAN** inscrit son action dans le cadre de la défense des intérêts de l'ensemble des salariés et des principes fondateurs du syndicalisme. Elle poursuit son travail d'élaboration de revendications alternatives et considère comme essentiel d'associer les personnels à la construction de choix nouveaux.

***Dans cette logique, nous vous appelons à soutenir notre démarche en votant massivement pour nos candidats.***

CAPL N°1	CAPL N°2	CAPL N°3
<b><u>INSPECTEUR</u></b>	<b><u>CONTROLEUR PRINCIPAL</u></b>	<b><u>AGENT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ère CLASSE</u></b>
<b>Sophie RAULT</b> 1ère BDV Lorient <b>Loïc SPEGAGNE</b> CDIF Ploërmel/Pontivy <b>Patricia RETIF</b> 2ème BDV Vannes <b>Laurence LYON</b> ICE Vannes <b>Jacques MEAR</b> BCR Vannes <b>Isabelle LOPEZ</b> FI Pontivy <b>Yvette QUELLEC</b> Division fiscalité des particuliers <b>Anne-Françoise PINSAULT</b> SIP Vannes Golfe	<b>Linda SLIFI</b> Trésorerie Ploërmel <b>Pascale TOURNIE</b> SIE Lorient Sud <b>Claudie PESQUER</b> SIE Lorient Nord <b>Nicolas GABARD</b> BCR Vannes  <b><u>CONTROLEUR 1ère CLASSE</u></b> <b>Christophe RISSEL</b> SIE Lorient Nord <b>Ilango NADARASSIN</b> SIE Vannes Remparts <b>Bruno ONEN</b> SIE Lorient Nord <b>Stéphane GALLAIS</b> Trésorerie Lorient Collectivités  <b><u>CONTROLEUR 2ème CLASSE</u></b> <b>Suzanne WEIL</b> FI Lorient <b>Ludovic GUIBOUD</b> CDIF Vannes <b>Silvère LE METOUR</b> SPF Vannes <b>Nathalie HELOU</b> CDIF Pontivy	<b>Olivier AMICEL</b> SIE Auray <b>Isabelle LANDRIER</b> SIE Lorient Nord <b>Yvan LEGRAND</b> Trésorerie Vannes municipale <b>Agnès GOSSET</b> SIE Auray  <b><u>AGENT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2ème CLASSE</u></b> <b>Anouk LE CLOEREC</b> Division Contrôle Fiscal Vannes <b>Mickaël MOREAU</b> SPF Vannes <b>Hubert WOUTERS</b> SIP Lorient Sud <b>Anne BORDESSOULE</b> SIP Vannes Remparts

Gilles DANIEL et Christophe RISSEL sont également candidats sur les listes aux CAP nationales.

**Voter pour nos candidats,**

**c'est choisir des militants déterminés à défendre l'ensemble des agents des Finances Publiques et à faire face aux défis à venir !**